

RAPPORT SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ DE 2022

Sainte-Anne-des-Lacs, 5 juillet 2023 - La municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs procède au dépôt de son rapport financier consolidé le 4 juillet 2023, pour l'année se terminant le 31 décembre 2022.

Le retard dans le dépôt des états financiers est occasionné par notre obligation de consolider notre rapport avec celui de la régie intermunicipale de Police dont les chiffres ont tardé à nous être déposés.

Nous le savons maintenant depuis plusieurs mois, l'année 2022 a été marquée par un déséquilibre financier important causé par des baisses de revenus en droit de mutation, par des erreurs dans le traitement des salaires, mais également par des investissements importants en immobilisation sans compter des réparations urgentes au niveau des infrastructures routières.

Nous avons constaté dès le début de l'automne 2022 que la stratégie financière était à revoir et que des actions correctives devaient être implantées dans nos façons de faire afin d'assurer du respect du budget adopté par le conseil municipal. C'est pourquoi le conseil a rapidement mandaté nos vérificateurs comptables pour de l'accompagnement, ce qui nous a permis de produire un rapport financier 2022 de qualité et de prendre des décisions importantes pour le budget 2023. En effet, le rapport financier ainsi que les notes des vérificateurs sont des outils de surveillance importants pour le conseil municipal puisqu'ils offrent une vue rétrospective sur la situation financière ainsi que des indications prospectives sur les pratiques administratives à instaurer dans la municipalité.

Déjà depuis l'arrivée d'une nouvelle équipe à la direction générale, au début de l'année 2023, de nouvelles mesures de contrôle ont été mises en place afin de permettre au conseil municipal d'assurer un meilleur suivi des finances dans le respect de son rôle de surveillance. « Je suis certaine qu'avec la nouvelle équipe en place et les moyens de seine

gestion déployés, la municipalité saura retrouver son équilibre. », a déclaré Mme Hamé Mulcair la mairesse.

Nos priorités seront les suivantes :

- *Renouvellement et maintien des infrastructures;*
- *Respect de la capacité de payer des citoyens (stabilité des taux de taxation);*
- *Valorisation/maintien de l'offre de services aux citoyens;*
- *Maintien du ratio d'endettement;*
- *Dégagement d'une marge de manœuvre pour de nouveaux investissements;*
- *Le contrôle des charges pour les générations futures.*

Rapport financier consolidé

Les états financiers de la municipalité au 31 décembre 2022 enregistrent des revenus de 7 715 434\$ et des dépenses 8 927 736\$. Considérant que les revenus d'investissements et les ajustements fiscaux s'élèvent à 1 054 469\$, les états financiers dégagent un déficit de 157 833\$.

Ce déficit provient essentiellement d'une perte de revenus en droit de mutation relativement au budget estimé et de dépenses imprévues comme des honoraires professionnels, des salaires, une surcharge en essence ainsi qu'en abrasif et finalement des dépenses en immobilisation financées à même de budget de fonctionnement.

Le point des immobilisations est important puisque la richesse de la municipalité en actifs non financiers est passée de 16,9 M\$ en 2021 à 19,5M\$ en 2022. C'est une année record en investissement dans les ponceaux, dans la réfection de route et dans le déploiement des activités de voirie, afin d'offrir à nos citoyens des services en infrastructures pérennes. Quel est l'impact de nos investissements sur notre dette? Ne soyez pas surpris de constater dans les états financiers de 2022 qu'aucune émission de dette à long terme n'a été émise. Le solde de 2021 est de 4 395 912\$ comparativement au solde de 2022 à 4 146 304\$. Il faudra attendre la fin d'année 2023 et possiblement 2024 pour refléter l'impact des investissements sur la dette. Ainsi, la municipalité est au fait qu'il faut une stratégie sur plusieurs années afin de respecter la capacité de payer de ses citoyens tout en faisant du maintien d'infrastructure.

La charge est répartie comme suit :

- *Ensemble des contribuables : 632 800 \$*
- *Une partie des contribuables : 1 609 856 \$*
- *Gouvernement du Québec : 1 903 648 \$*

Ayant dû transférer des sommes du surplus accumulé pour éponger le déficit en droit de mutation, pour équilibrer le manque à gagner du budget de fonctionnement et pour financer certains investissements, le solde au 31 décembre 2022 du surplus accumulé se situe à 87 398\$.

Pour terminer la photo au 31 décembre 2022 les états financiers démontrent une trésorerie négative de 34 366\$ résultant principalement dans un retard au niveau des conciliations bancaires et relativement aux écritures comptables ce qui a rendu le déploiement de la stratégie financière difficile.

La nouvelle équipe de direction administrative mise en place par le conseil municipal a rapidement constaté que des lacunes devaient être adressées au niveau du contrôle et de la préparation des états financiers. Ces mesures ont été mises en place avec célérité dès l'automne 2022.

Aperçu des réalisations majeures en investissement constituant 3 765 149\$ en immobilisations pour l'année 2022

- *Travaux de réfection de route sur une partie du chemin Filion et Fournel*
- *Réfection urgente de ponceaux*
- *Honoraires d'ingénierie pour caractérisation de notre territoire*
- *Achat de camions de voirie*
- *Buanderie à la caserne*
- *Travaux d'urgence sur le barrage Suzanne*
- *Achat du terrain 29 des Chênes*
- *Autres*

Rapport du vérificateur externe

Les états financiers 2022 ont été audités et présentés par la société Amyot Gélinas. L'auditeur indépendant est d'avis que les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs

financiers (dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Au terme de son audit, l'auditeur indépendant a aussi fait part de différentes observations inhérentes à la bonne marche des opérations de la Municipalité. Ces observations permettront au Conseil municipal de mettre en place des mesures de redressement nécessaires qui s'ajoutent aux mesures prises lors de l'adoption du budget 2023.

À ce propos, plusieurs actions ont été posées durant l'année 2023 afin de répondre à plusieurs observations soulevées dans le rapport sur les lacunes et déficiences 2022 de l'auditeur indépendant, à savoir :

- *Une meilleure séparation des tâches comptables et l'implantation de plusieurs mesures de contrôle interne.*
- *Mise en place d'une procédure de fin de mois, pour la conciliation bancaire, les écritures de régularisation et l'analyse des comptes auxiliaires.*
- *Mise en place d'une procédure d'approbation des écritures de régularisation*
- *Production des rapports de taxes à la consommation plus fréquente*
- *Mise en place d'un suivi du fonds de roulement et des comptes en affectation pour des fonds spéciaux*
- *Travail sur la dette et la stratégie financière*
- *Révision de la procédure de préparation budgétaire et de préparation du dossier de fin d'année*
- *Formation des employés*

- 30 -

Source : Jessica Perron
Agente aux communications
450.224.2675 poste 302
jperron@sadl.qc.ca